



Pôle académique des bourses nationales

DSDEN84/14-635-6 du 02/06/2014

CAMPAGNE DE VERIFICATION DE RESSOURCES (V.R.) - TRANSFERT DE BOURSE (T.R.) ET CONGE DE BOURSE - ANNEE SCOLAIRE 2014-2015

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement des lycées d'enseignement général, technologique et professionnel publics et privés

Dossier suivi par : Mme THERON - Tel : 04 90 27 76 16 - Fax : 04 90 27 76 38

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la circulaire relative à la campagne de vérification de ressources (V.R.), transfert de bourse (T.R.) et congé de bourse pour l'année scolaire 2014-2015, accompagnée des annexes.

Signataire : Dominique BECK, Directeur académique des services de l'éducation nationale de Vaucluse

Avignon, le 21 mai 2014

POLE ACADEMIQUE DES
BOURSES NATIONALES

Dossier suivi par

Christine MERCIER
Téléphone
04 90 27 76 77
Mél
christine.mercier
@ac-aix-marseille.fr

Patrick MOSCA
Téléphone
04 90 27 76 92
Mél
patrick.mosca
@ac-aix-marseille.fr

Fax
04 90 27 76 38

49 rue Thiers
84077 Avignon
Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs
les proviseurs

Mesdames et Messieurs
les directeurs d'établissement privé

s/c de Messieurs les directeurs académiques
des services de l'éducation nationale

- des Bouches-du-Rhône
- des Alpes-de-Haute-Provence
- des Hautes-Alpes

**Objet : Bourses nationales d'études du second degré de lycée
Année scolaire 2014-2015**

Conditions de vérification de ressources, transfert, congé de bourses

- PJ** : Imprimé « vérification de ressources »
Imprimé « transfert à l'intérieur de l'académie avec vérification de ressources »
Imprimé « transfert à l'extérieur de l'académie avec vérification de ressources »
Imprimé « transfert à l'intérieur de l'académie sans vérification de ressources »
Imprimé « transfert à l'extérieur de l'académie sans vérification de ressources »
Imprimé « congé de bourses »

J'ai l'honneur de vous faire connaître les instructions relatives aux conditions de vérification de ressources, de transfert et de congé de bourses telles qu'elles sont déterminées par la réglementation.

La vérification de ces conditions s'effectuera en référence au barème national de l'année scolaire 2014-2015, à savoir les ressources figurant sur la ligne revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2013 relatif aux revenus de l'année 2012.

Depuis la rentrée 2012, les réexamens de situation, qu'ils soient à l'initiative du service ou à la demande de la famille, ne s'effectuent **qu'à la rentrée scolaire** et doivent me parvenir au plus tard à la date fixée ci-après. Je vous demande de veiller à ce que tous les élèves concernés devant faire l'objet d'une vérification de ressources ou d'un transfert soient en mesure de déposer un dossier dans les délais requis et **au plus tard le 10 octobre 2014.**

Vous remettrez à chaque famille concernée les imprimés joints à la présente note.

1) ELEVES SOUMIS A « VERIFICATION DE RESSOURCES »

Sont concernés les élèves boursiers nationaux :

- admis à redoubler
- préparant un diplôme de niveau supérieur
- changeant d'orientation
- sollicitant un rétablissement de bourse
- issus d'un dispositif relevant de la MLDS et admis en CAP ou 2^{nde} PRO
- issus de 3^{ème} DP et admis en CAP ou 2^{nde} PRO
- attributaires d'une bourse provisoire en 2013-2014
- à la demande de la famille, lorsque la situation familiale ou financière a évolué depuis l'année de référence.

Vous remettrez à chaque famille concernée un imprimé **de couleur bleue « vérification de ressources »**. Quelles que soient les ressources et la situation de la famille, je vous demande de bien vouloir l'engager à renseigner le questionnaire « pour une étude rapide de vos droits » en fournissant tous les justificatifs utiles pour chaque rubrique concernée.

Pour la transmission à mes services, vous utiliserez les seuls bordereaux « vérification de ressources ». Les noms et prénoms des élèves y figureront par ordre alphabétique.

2) ELEVES NON SOUMIS A « VERIFICATION DE RESSOURCES »

- Elèves boursiers nationaux admis au niveau supérieur.
- Ces élèves n'ont pas à présenter de nouveaux dossiers, la reconduction est automatique.

3) TRANSFERT HORS DE VOTRE ETABLISSEMENT

A) Sans vérification de ressources :

Sont concernés les élèves du paragraphe 2.

A l'intérieur de l'académie, vous remettrez un seul **imprimé rose « transfert à l'intérieur de l'académie »**.

A l'extérieur de l'académie, vous remettrez en double exemplaire un **imprimé jaune « transfert à l'extérieur de l'académie »**. Il est nécessaire que le nombre de parts de bourse et la section fréquentée en 2013-2014 y apparaissent.

B) Avec vérification de ressources :

Sont concernés les élèves du paragraphe 1.

A l'intérieur de l'académie, vous remettrez un **imprimé rose** :
« transfert à l'intérieur de l'académie avec vérification de ressources »

A l'extérieur de l'académie, vous remettrez en double exemplaire un **imprimé jaune** :
« transfert à l'extérieur de l'académie avec vérification de ressources »

Il appartient à l'établissement d'origine de me transmettre les imprimés complétés, sous bordereaux distincts pour les transferts intérieurs ou extérieurs à l'académie.

Je vous rappelle que les bourses provisoires ne sont pas reconductibles et ne peuvent faire l'objet d'un transfert.

4) CONGE DE BOURSES

En cas d'absences injustifiées et répétées d'un élève, la bourse sera suspendue sur rapport du chef d'établissement. Dès que vous comptabiliserez une absence d'une durée cumulée excédant quinze jours, toute nouvelle absence non justifiée entraînera un congé de bourse. Il vous appartiendra de m'adresser pour décision de suspension de paiement, dans les meilleurs délais, l'imprimé « congé de bourse nationale pour absences injustifiées » joint en annexe, accompagné d'un relevé des absences.

Une retenue sera opérée dans la proportion de un deux cent soixante dixième (1/270) par jour d'absence.

5) REMARQUES

Les dossiers doivent être regroupés par type d'établissement d'origine et faire l'objet d'envoi sous bordereaux distincts.

Vous voudrez bien reprographier les imprimés joints (reproduits au format A3) en **respectant les couleurs par type de dossier**.

Tous les élèves boursiers doivent être informés de ces formalités avant le 4 juillet 2014.

6) DELAI DE TRANSMISSION

Pour tous types de demandes, la date limite de dépôt de dossiers est fixée au **10 octobre 2014**.

J'insiste sur le fait que les demandes transmises hors délai ne seront pas instruites et que la bourse ne sera pas reconduite.

Seules, les demandes de transfert avec changement d'orientation pour les élèves de seconde, première et terminale générale ou professionnelle intervenant en cours d'année scolaire pourront conduire à un réexamen des ressources après le 10 octobre 2014.

Les dossiers seront transmis sous bordereau au plus tard le **15 octobre 2014**. Les noms et prénoms des élèves y figureront par ordre alphabétique.

Je vous remercie du soin que vous apporterez à la gestion de ces dossiers, en vérifiant que l'intégralité des rubriques a été renseignée par les familles et que les pièces justificatives utiles ont bien été jointes.

Signé par :

Dominique BECK

TRANSFERT DE BOURSES A L'INTERIEUR DE L'ACADEMIE
SANS VERIFICATION DE RESSOURCES

QUESTIONNAIRE A COMPLETER PAR LA FAMILLE :

DEMANDEUR :

NOM

N° INE :

PRENOM

Date Naissance

Masculin

Féminin

Nationalité

REPRESENTANT LEGAL :

Monsieur

Madame

NOM :

PRENOM :

Téléphone.....

ADRESSE :

ETABLISSEMENT D'ORIGINE :

N° établissement :

.....
.....
.....

Classe section d'origine :

bourse : parts de base : parts sup.

Bourse au mérite: OUI NON

ETABLISSEMENT D'ACCUEIL :

N° établissement :

Nom et Adresse

.....
.....
.....

Classe d'accueil :

DATE DU DERNIER PAIEMENT :

DATE D'EFFET DU TRANSFERT :

IMPORTANT :

ENGAGEMENT DE LA FAMILLE

●Je reconnais avoir été informé que quiconque aura fourni sciemment des renseignements inexacts ou incomplets dans la présente déclaration, en vue d'obtenir un paiement ou avantage indu, sera puni d'un emprisonnement de un à quatre ans et d'une peine d'amende de 2 000 à 4 000 €ou de l'une de ces deux peines seulement (loi n° 68-690 du 31 juillet 1968, art 22) ; que toute insuffisance ou inexactitude volontaire entraînera sans autre formalité le rejet de la présente demande.

●Je m'engage à faire connaître à l'Administration tout changement important qui pourrait survenir dans les ressources ou dans les charges et de la composition de ma famille.

Date :.....

signature du responsable légal :

Date limite de dépôt de dossier : **10 octobre 2014**
(sauf transfert intervenant en cours d'année scolaire)

OBSERVATIONS :

Date.....

Visa du Chef d'établissement d'origine:

TRANSFERT DE BOURSES A L'EXTERIEUR DE L'ACADEMIE
SANS VERIFICATION DE RESSOURCES

QUESTIONNAIRE A COMPLETER PAR LA FAMILLE :

DEMANDEUR :

NOM

N° INE :

PRENOM

Date Naissance

Masculin

Féminin

Nationalité

REPRESENTANT LEGAL :

Monsieur

Madame

NOM :

PRENOM :

Téléphone.....

ADRESSE :

ETABLISSEMENT D'ORIGINE :

N° établissement :

.....
.....
.....

Classe section d'origine :

bourse : parts de base : parts sup.

Bourse au mérite: OUI NON

ETABLISSEMENT D'ACCUEIL :

N° établissement :

Nom et Adresse

.....
.....
.....

Classe d'accueil :

DATE DU DERNIER PAIEMENT :

DATE D'EFFET DU TRANSFERT :

IMPORTANT :

ENGAGEMENT DE LA FAMILLE

●Je reconnais avoir été informé que quiconque aura fourni sciemment des renseignements inexacts ou incomplets dans la présente déclaration, en vue d'obtenir un paiement ou avantage indu, sera puni d'un emprisonnement de un à quatre ans et d'une peine d'amende de 2 000 à 4 000 € ou de l'une de ces deux peines seulement (loi n° 68-690 du 31 juillet 1968, art 22) ; que toute insuffisance ou inexactitude volontaire entraînera sans autre formalité le rejet de la présente demande.

●Je m'engage à faire connaître à l'Administration tout changement important qui pourrait survenir dans les ressources ou dans les charges et de la composition de ma famille.

Date :.....

signature du responsable légal :

Date limite de dépôt de dossier : **10 octobre 2014**
(sauf transfert intervenant en cours d'année scolaire)

OBSERVATIONS :

Date.....

Visa du Chef d'établissement d'origine:

TRANSFERT DE BOURSE A L'EXTERIEUR DE L'ACADEMIE
AVEC VERIFICATION DE RESSOURCES

QUESTIONNAIRE A COMPLETER PAR LA FAMILLE :

DEMANDEUR : NOM N° I.N.E
PRENOM Date Naissance :..... |

Masculin Féminin Nationalité

REPRESENTANT LEGAL

Monsieur et Madame Monsieur Madame

NOM :

PRENOM : Téléphone.....

ADRESSE :.....
.....

ETABLISSEMENT D'ORIGINE : n° établissement : _____

Nom et adresse : _____

bourse : Parts de base : _____
Parts sup. : _____

Bourse au mérite : oui non

Classe d'origine : _____

ETABLISSEMENT D'ACCUEIL :

Nom et Adresse : _____

Classe d'accueil : _____

DATE DU DERNIER PAIEMENT :

DATE D'EFFET DU TRANSFERT :

SITUATION DE FAMILLE :

Etes – vous : Célibataire Divorcé (e)
 Marié(e) Séparé (e)
 Concubinage Veuf(ve)

NOM et PRENOM de votre conjoint(e) ou concubin(e).....

Enfants à charge : (inscrire le nombre total).

Voir ci-dessous quels sont les enfants considérés à charge, joindre les justificatifs de leurs situations.

- Les enfants âgés au 1^{er} janvier de l'année civile en cours de moins de 18 ans ou, s'ils poursuivent leurs études de moins de 26 ans.
- Les enfants recueillis (s'ils remplissent les mêmes conditions que ci-dessus)
- Les enfants infirmes (quel que soit leur âge).

NOTE : Les enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance dont la garde vous est confiée ne doivent pas figurer ci-dessus.

NOM ET PRENOM DES ENFANTS A CHARGE (y compris le candidat boursier)	Date de naissance	Etablissement scolaire ou universitaire fréquenté - Profession -	BOURSIER	
			OUI	NON
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

CHARGES A PRENDRE EN CONSIDERATION :

Candidat pupille de la nation ou enfant de magistrat, fonctionnaire civil ou militaire, agent des collectivités locales tué ou blessé en service et bénéficiant d'une protection particulière.

Ascendant(s) à charge au foyer, atteint(s) d'une maladie grave ou d'un handicap Nombre |_|_|

Joindre :

- photocopie du dernier avis de paiement de la pension ou retraite perçue par l'ascendant à charge
- une attestation de la MDPH précisant le taux de handicap en cas de handicap
- un certificat médical attestant d'une Affection de Longue Durée en cas de maladie grave.

Enfant au foyer, atteint d'un handicap permanent et n'ayant pas droit à l'Allocation d'Education Enfant Handicapé

Joindre une attestation de la MDPH précisant le taux de handicap. Nombre |_|_|

Père et Mère tous deux salariés

Père ou Mère élevant seul un ou plusieurs enfants

Congé de longue maladie ou de longue durée

POUR PERMETTRE UNE ETUDE RAPIDE DE VOS DROITS REPONDEZ AUX QUESTIONS CI-APRES, POUR VOUS ET VOTRE CONJOINT :

VOUS	VOTRE CONJOINT OU CONCUBIN
PROFESSION	PROFESSION
.....

1 - Travaillez – vous ?

- êtes vous salarié

OUI NON OUI NON
 OUI NON OUI NON

2 - Etes-vous au chômage ?

Depuis quelle date ?

OUI NON OUI NON
 |_|_|_|_|_| |_|_|_|_|_|

(Joindre l'attestation de Pôle emploi précisant la date de la perte d'emploi ainsi que le montant de l'indemnité journalière perçue actuellement OU la notification de refus ou de fin de droit).

3 - Etes – vous en arrêt maladie ?

Depuis quelle date ?

OUI NON OUI NON
 |_|_|_|_|_| |_|_|_|_|_|

4 - Etes-vous en longue maladie ?

Depuis quelle date ?

OUI NON OUI NON
 |_|_|_|_|_| |_|_|_|_|_|

(Dans les deux cas joindre un certificat médical récent indiquant la date du début de la maladie et la durée de l'indisponibilité, ainsi qu'une photocopie du dernier avis de paiement de la Sécurité Sociale ou en cas de maintien de salaire, les pièces justificatives. Pour la longue maladie, fournir la copie de la notification de décision d'attribution par la caisse primaire d'assurance maladie).

5 - Etes-vous pensionné(e) ?

Depuis quelle date ?

OUI NON OUI NON
 |_|_|_|_|_| |_|_|_|_|_|

Accident du travail Invalidité, maladie Pension Adulte Handicapé Retraite civile ou militaire
 (Joindre copie du dernier avis de paiement ainsi que celui des ou de la caisse(s) complémentaire(s)).

6 - Etes-vous divorcé(e) ou séparé(e) ?

Depuis quelle date ?

OUI NON OUI NON
 |_|_|_|_|_| |_|_|_|_|_|

(Joindre toute pièce officielle précisant qui a la garde des enfants et fixant le montant de la pension alimentaire par mois).

Montant de la pension - Pour vous :.....€
 - Pour vos enfants€

En cas de non paiement de celle-ci, fournir la subrogation donnée à la caisse d'allocations familiales.

7- Percevez – vous le R.S.A ?

Depuis quelle date :

OUI NON OUI NON
 |_|_|_|_|_| |_|_|_|_|_|

(Joindre copie d'une notification récente de la caisse d'allocations familiales).

8 - Etes – vous veuf(ve) ?

Date du décès du conjoint

OUI NON
 |_|_|_|_|_|

Percevez-vous une pension de reversions ?

OUI NON Montant annuel :.....€

Percevez-vous des allocations de veuvage ?

OUI NON Montant annuel :.....€

Percevez-vous une rente accident de travail ?

OUI NON -pour vous€
 -pour vos enfants..... €

(Fournir une photocopie du ou des derniers avis de paiement).

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- Photocopie de l'avis d'imposition 2013 faisant apparaître le revenu fiscal de référence 2012 et les enfants fiscalement à charge.
- Attestation de paiement récente de la Caisse d'Allocation Familiale faisant apparaître le nom des enfants et les prestations familiales auxquelles ils ouvrent droit
- En cas de divorce ou de séparation, joindre la décision de justice fixant la résidence de l'enfant et le montant de la pension alimentaire .
- En cas de résidence alternée, joindre les avis d'imposition 2013 faisant apparaître le revenu fiscal de référence 2012 des deux parents.
- En cas de scolarité dans un établissement d'enseignement privé, joindre un R.I.B ou une procuration .

IMPORTANT :

ENGAGEMENT DE LA FAMILLE

- Je reconnais avoir été informé(e) que quiconque aura fourni sciemment des renseignements inexacts ou incomplets dans la présente déclaration, en vue d'obtenir un paiement ou un avantage indu, sera puni d'un emprisonnement de un à quatre ans et d'une amende de 2000 à 4000 € ou de l'une de ces deux peines seulement (loi N° 68-690 du 31 juillet 1968, art.22) ; que toute insuffisance ou inexactitude volontaire entraînera sans autre formalité le rejet de la présente demande.
- Je m'engage à faire connaître à l'Administration tout changement important (positif ou négatif) qui pourrait survenir dans les ressources ou dans les charges de ma famille.

Date :

Signature du responsable légal :

Date limite de dépôt de dossier : 10 octobre 2014
(sauf pour les transferts intervenant en cours d'année scolaire)

OBSERVATIONS :

Date :

Visa du chef d'établissement :

TRANSFERT DE BOURSE A L'INTERIEUR DE L'ACADEMIE
AVEC VERIFICATION DE RESSOURCES

QUESTIONNAIRE A COMPLETER PAR LA FAMILLE :

DEMANDEUR : NOM
PRENOM

N° I.N.E
Date Naissance

Masculin Féminin

Nationalité

REPRESENTANT LEGAL :

Monsieur et Madame Monsieur Madame

NOM :

PRENOM :

Téléphone.....

ADRESSE :

ETABLISSEMENT D'ORIGINE

N° établissement : _____

bourse : parts de base : _____ parts sup. _____

Bourse au mérite : oui non

Classe d'origine : _____

ETABLISSEMENT D'ACCUEIL :

Nom et Adresse : _____

Classe d'accueil : _____

DATE DU DERNIER PAIEMENT : _____

DATE D'EFFET DU TRANSFERT : _____

POINTS de CHARGE

TOTAL RESSOURCES

Enf. ASC. INF. L. MAL. 2 SAL. PMS P.N.
— — — — — — —

.....

Date d'effet :.....

SITUATION DE FAMILLE :

Etés – vous : Célibataire Divorcé (e)
 Marié(e) Séparé (e)
 Concubinage Veuf(ve)

NOM et PRENOM de votre conjoint(e) ou concubin(e).....

Enfants à charge : (inscrire le nombre total).

Voir ci-dessous quels sont les enfants considérés à charge, joindre les justificatifs de leurs situations.

■ Les enfants âgés au 1^{er} janvier de l'année civile en cours de moins de 18 ans ou, s'ils poursuivent leurs études de moins de 26 ans.

■ Les enfants recueillis (s'ils remplissent les mêmes conditions que ci-dessus)

■ Les enfants infirmes (quel que soit leur âge).

NOTE : Les enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance dont la garde vous est confiée ne doivent pas figurer ci-dessus.

NOM ET PRENOM DES ENFANTS A CHARGE (y compris le candidat boursier)	Date de naissance	Etablissement scolaire ou universitaire fréquenté - Profession -	BOURSIER	
			OUI	NON
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

CHARGES A PRENDRE EN CONSIDERATION :

Candidat pupille de la nation ou enfant de magistrat, fonctionnaire civil ou militaire, agent des collectivités locales tué ou blessé en service et bénéficiant d'une protection particulière.

Ascendant(s) à charge au foyer, atteint(s) d'une maladie grave ou d'un handicap Nombre |_|_|

Joindre :

- photocopie du dernier avis de paiement de la pension ou retraite perçue par l'ascendant à charge
- une attestation de la MDPH précisant le taux de handicap en cas de handicap
- un certificat médical attestant d'une Affection de Longue Durée en cas de maladie grave.

Enfant au foyer, atteint d'un handicap permanent et n'ayant pas droit à l'Allocation d'Education Enfant Handicapé

Joindre une attestation de la MDPH précisant le taux de handicap. Nombre |_|_|

Père et Mère tous deux salariés

Père ou Mère élevant seul un ou plusieurs enfants

Congé de longue maladie ou de longue durée

POUR PERMETTRE UNE ETUDE RAPIDE DE VOS DROITS REPONDEZ AUX QUESTIONS CI-APRES, POUR VOUS ET VOTRE CONJOINT :

VOUS	VOTRE CONJOINT OU CONCUBIN
PROFESSION	PROFESSION
.....

1 - Travaillez – vous ?

- êtes vous salarié

OUI NON OUI NON
 OUI NON OUI NON

2 - Etes-vous au chômage ?

Depuis quelle date ?

OUI NON OUI NON
 |_|_|_|_|_| |_|_|_|_|_|

(Joindre l'attestation de Pôle emploi précisant la date de la perte d'emploi ainsi que le montant de l'indemnité journalière perçue actuellement OU la notification de refus ou de fin de droit).

3 - Etes – vous en arrêt maladie ?

Depuis quelle date ?

OUI NON OUI NON
 |_|_|_|_|_| |_|_|_|_|_|

Etes-vous en longue maladie ?

Depuis quelle date ?

OUI NON OUI NON
 |_|_|_|_|_| |_|_|_|_|_|

(Dans les deux cas joindre un certificat médical récent indiquant la date du début de la maladie et la durée de l'indisponibilité, ainsi qu'une photocopie du dernier avis de paiement de la Sécurité Sociale ou en cas de maintien de salaire, les pièces justificatives. Pour la longue maladie, fournir la copie de la notification de décision d'attribution par la caisse primaire d'assurance maladie).

4 - Etes-vous pensionné(e) ?

Depuis quelle date ?

OUI NON OUI NON
 |_|_|_|_|_| |_|_|_|_|_|

Accident du travail Invalidité, maladie Pension Adulte Handicapé Retraite civile ou militaire

(Joindre copie du dernier avis de paiement ainsi que celui des ou de la caisse(s) complémentaire(s)).

5 - Etes-vous divorcé(e) ou séparé(e) ?

Depuis quelle date ?

OUI NON OUI NON
 |_|_|_|_|_| |_|_|_|_|_|

(Joindre toute pièce officielle précisant qui a la garde des enfants et fixant le montant de la pension alimentaire par mois).

Montant de la pension - Pour vous :.....€

- Pour vos enfants€

En cas de non paiement de celle-ci, fournir la subrogation donnée à la caisse d'allocations familiales.

6 - Percevez – vous le R.S.A ?

Depuis quelle date :

OUI NON OUI NON
 |_|_|_|_|_| |_|_|_|_|_|

(Joindre copie d'une notification récente de la caisse d'allocations familiales).

7 - Etes – vous veuf(ve) ?

Date du décès du conjoint

OUI NON

|_|_|_|_|

Percevez-vous une pension de reversions ?

OUI NON Montant annuel :.....€

Percevez-vous des allocations de veuvage ?

OUI NON Montant annuel :.....€

Percevez-vous une rente accident de travail ?

OUI NON -pour vous€

-pour vos enfants..... €

(Fournir une photocopie du ou des derniers avis de paiement).

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- Photocopie de l'avis d'imposition 2013 faisant apparaître le revenu fiscal de référence 2012 et les enfants fiscalement à charge.
- Attestation de paiement récente de la Caisse d'Allocation Familiale faisant apparaître le nom des enfants et les prestations familiales auxquelles ils ouvrent droit
- En cas de divorce ou de séparation, joindre la décision de justice fixant la résidence de l'enfant et le montant de la pension alimentaire .
- En cas de résidence alternée, joindre les avis d'imposition 2013 faisant apparaître le revenu fiscal de référence 2012 des deux parents.
- En cas de scolarité dans un établissement d'enseignement privé, joindre un R.I.B ou une procuration .

IMPORTANT :

ENGAGEMENT DE LA FAMILLE

- Je reconnais avoir été informé(e) que quiconque aura fourni sciemment des renseignements inexacts ou incomplets dans la présente déclaration, en vue d'obtenir un paiement ou un avantage indu, sera puni d'un emprisonnement de un à quatre ans et d'une amende de 2000 à 4000 € ou de l'une de ces deux peines seulement (loi N° 68-690 du 31 juillet 1968, art.22) ; que toute insuffisance ou inexactitude volontaire entraînera sans autre formalité le rejet de la présente demande.
- Je m'engage à faire connaître à l'Administration tout changement important (positif ou négatif) qui pourrait survenir dans les ressources ou dans les charges de ma famille.

Date :

Signature du responsable légal :

Date limite de dépôt de dossier : 10 octobre 2014
(sauf pour les transferts intervenant en cours d'année scolaire)

OBSERVATIONS :

Date :

Visa du chef d'établissement d'origine :

VERIFICATION DE RESSOURCES (V. R)
--

QUESTIONNAIRE A COMPLETER PAR LA FAMILLE

DEMANDEUR : NOM N° INE :
PRENOM

Masculin Féminin

Date de naissance

Nationalité :

REPRESENTANT LEGAL:

Monsieur Madame Monsieur et Madame

NOM :

PRENOM :

TELEPHONE :

ADRESSE :
.....
.....

CADRE RESERVE au CHEF D'ETABLISSEMENT

N° établissement

Nom et adresse de l'établissement :
..... |.....
.....

MOTIF DU DEPOT :

Redoublement Changement de situation/promotion
 Rétablissement Changement d'orientation
 Attribution B.N après B.Provisoire

■ Année scolaire 2013/2014 : Classe :
Nombre de parts :

■ Bourse au mérite : OUI - NON

■ Année scolaire 2014/2015 : Classe :

■ Interne : OUI NON

RESERVE ADMINISTRATION

POINTS de CHARGE

Enf. ASC. INF. L. MAL 2 SAL. PMS P.N

— — — — — — —

TOTAL RESSOURCES

.....

Date d'effet

SITUATION DE FAMILLE

Etes – vous : Célibataire Divorcé (e)
 Marié(e) Séparé (e)
 Concubinage Veuf(ve)

NOM et PRENOM de votre conjoint(e) ou concubin(e).....

Enfants à charge : (inscrire le nombre total.)

Voir ci-dessous quels sont les enfants considérés à charge, joindre les justificatifs de leurs situations.

■ Les enfants âgés au 1^{er} janvier de l'année civile en cours de moins de 18 ans ou, s'ils poursuivent leurs études de moins de 26 ans.

■ Les enfants recueillis (s'ils remplissent les mêmes conditions que ci-dessus)

■ Les enfants infirmes (quel que soit leur âge).

NOTE : Les enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance dont la garde vous est confiée ne doivent pas figurer ci-dessus.

NOM ET PRENOM DES ENFANTS A CHARGE (y compris le candidat boursier)	Date de naissance	Etablissement scolaire ou universitaire fréquenté - Profession -	BOURSIER	
			OUI	NON
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

CHARGES A PRENDRE EN CONSIDERATION :

Candidat pupille de la nation ou enfant de magistrat, fonctionnaire civil ou militaire, agent des collectivités locales tué ou blessé en service et bénéficiant d'une protection particulière.

Ascendant(s) à charge au foyer, atteint(s) d'une maladie grave ou d'un handicap Nombre |_|_|

Joindre :

- photocopie du dernier avis de paiement de la pension ou retraite perçue par l'ascendant à charge
- une attestation de la MDPH précisant le taux de handicap en cas de handicap
- un certificat médical attestant d'une Affection de Longue Durée en cas de maladie grave.

Enfant au foyer, atteint d'un handicap permanent et n'ayant pas droit à l'Allocation d'Education Enfant Handicapé
Joindre une attestation de la MDPH précisant le taux de handicap. Nombre |_|_|

Père et Mère tous deux salariés

Père ou Mère élevant seul un ou plusieurs enfants

Congé de longue maladie ou de longue durée

**POUR PERMETTRE UNE ETUDE RAPIDE DE VOS DROITS REPONDEZ AUX QUESTIONS CI-APRES,
POUR VOUS ET VOTRE CONJOINT :**

VOUS	VOTRE CONJOINT OU CONCUBIN
PROFESSION	PROFESSION
.....

1 - Travaillez – vous ?

- êtes vous salarié

OUI NON

OUI NON

OUI NON

OUI NON

2 - Etes-vous au chômage ?

Depuis quelle date ?

OUI NON

OUI NON

|_|_|_|_|_|_|_|

|_|_|_|_|_|_|_|

(Joindre l'attestation de Pôle emploi précisant la date de la perte d'emploi ainsi que le montant de l'indemnité journalière perçue actuellement ou la notification de refus ou de fin de droit).

3 - Etes – vous en arrêt maladie ?

Depuis quelle date ?

OUI NON

OUI NON

|_|_|_|_|_|_|_|

|_|_|_|_|_|_|_|

4 - Etes –vous en longue maladie ?

Depuis quelle date ?

OUI NON

OUI NON

|_|_|_|_|_|_|_|

|_|_|_|_|_|_|_|

(Dans les deux cas joindre un certificat médical récent indiquant la date du début de la maladie et la durée de l'indisponibilité, ainsi qu'une photocopie du dernier avis de paiement de la Sécurité Sociale ou en cas de maintien de salaire, les pièces justificatives. Pour la longue maladie, fournir la copie de la notification de décision d'attribution par la caisse primaire d'assurance maladie).

5 - Etes-vous pensionné(e) ?

Depuis quelle date ?

OUI NON

OUI NON

|_|_|_|_|_|_|_|

|_|_|_|_|_|_|_|

Accident du travail Invalidité, maladie Pension Adulte Handicapé Retraite civile ou militaire
(Joindre copie du dernier avis de paiement ainsi que celui des ou de la caisse(s) complémentaire(s)).

6 - Etes-vous divorcé(e) ou séparé(e) ?

Depuis quelle date ?

OUI NON

OUI NON

|_|_|_|_|_|_|_|

|_|_|_|_|_|_|_|

(Joindre toute pièce officielle précisant qui a la garde des enfants et fixant le montant de la pension alimentaire par mois).

Montant de la pension - Pour vous :.....€

- Pour vos enfants€

En cas de non paiement de celle-ci, fournir la subrogation donnée à la caisse d'allocations familiales.

7 - Percevez – vous le R.S.A ?

Depuis quelle date :

OUI NON

OUI NON

|_|_|_|_|_|_|_|

|_|_|_|_|_|_|_|

(Joindre copie d'une notification récente de la caisse d'allocations familiales).

8 - Etes – vous veuf (ve) ?

OUI NON

Date du décès du conjoint

|_|_|_|_|_|_|_|

Percevez-vous une pension de reversions ?

OUI NON

Montant annuel :.....€

Percevez-vous des allocations de veuvage ?

OUI NON

Montant annuel :.....€

Percevez-vous une rente accident de travail ?

OUI NON

Montant annuel :.....€

(joindre une photocopie du ou des derniers avis de paiement).

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- Photocopie de l’avis d’imposition 2013 faisant apparaître le revenu fiscal de référence 2012 et les enfants fiscalement à charge.
- Attestation de paiement récente de la Caisse d’Allocation Familiale faisant apparaître le nom des enfants et les prestations familiales auxquelles ils ouvrent droit
- En cas de divorce ou de séparation, joindre la décision de justice fixant la résidence de l’enfant et le montant de la pension alimentaire .
- En cas de résidence alternée, joindre les avis d’imposition 2013 faisant apparaître le revenu fiscal de référence 2012 des deux parents.
- En cas de scolarité dans un établissement d’enseignement privé, joindre un R.I.B ou une procuration .

IMPORTANT :

ENGAGEMENT DE LA FAMILLE

- Je reconnais avoir été informé(e) que quiconque aura fourni sciemment des renseignements inexacts ou incomplets dans la présente déclaration, en vue d’obtenir un paiement ou un avantage indu, sera puni d’un emprisonnement de un à quatre ans et d’une amende de 2000 à 4000 €ou de l’une de ces deux peines seulement (loi N° 68-690 du 31 juillet 1968, art.22) ; que toute insuffisance ou inexactitude volontaire entraînera sans autre formalité le rejet de la présente demande.
- Je m’engage à faire connaître à l’Administration tout changement important (positif ou négatif) qui pourrait survenir dans les ressources ou dans les charges de ma famille.

Date :

Signature du responsable légal :

Date limite de dépôt de dossier : 10 octobre 2014

OBSERVATIONS :

Date :

Visa du chef d’établissement :

CONGE DE BOURSE NATIONALE POUR ABSENCES INJUSTIFIEES

Pôle académique des bourses
nationales

Dossier suivi par
Christine MERCIER
Téléphone
04 90 27 76 77
Mél
christine.mercier
@ac-aix-marseille.fr

Patrick MOSCA
Téléphone
04 90 27 76 92
Mél
patrick.mosca
@ac-aix-marseille.fr

Fax
04 90 27 76 38

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Référence : Décret n°2009-553 du 15 mai 2009, livre V - titre III- Art.R531-31 du code de l'éducation.

NOM et prénom du boursier:

Etablissement :

Classe fréquentée :

Avertissement adressé à la famille le :

Nb de jours d'absence injustifiée : **jours entiers** (joindre un état des absences)

fait le à
le Chef d'établissement

Décision du Directeur académique :

- CONGEjours
 CONGE REJETE

fait à Avignon, le

Pour le directeur académique et P.O.
Le chef du pôle académique des bourses

Agnès THERON

NOM DE L'ETABLISSEMENT

BORDEREAU D'ENVOI DES TRANSFERTS DE BOURSES

ANNEE SCOLAIRE 2014 / 2015

N° DE L'ETABLISSEMENT :

Nom de l'élève	Prénom de l'élève	N° I.N.E	Etablissement demandé		Observations
			nom	adresse	

A _____ le _____

Le Chef d'établissement,